



CONCOURS PHOTO FRANCO-ALLEMAND ET EXPOSITION

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

POUR LES PARTICIPANTS ET LES CONTRIBUTEURS

Les dispositions qui suivent ont pour objectif de vous informer sur la façon dont nous traitons vos données à caractère personnel et sur vos droits en la matière. Outre cette déclaration de confidentialité, vous trouverez d'autres informations spécifiques dans la déclaration générale de protection des données sur la page d'accueil du site internet du DSW : <https://www.studentenwerke.de/en/content/datenschutzerkl%C3%A4rung>

1. QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES ET À QUI PUIS-JE M'ADRESSER ?

Le service responsable est le suivant :

Deutsches Studierendenwerk e.V.
Stefan Grob, suppléant du secrétaire général
Monbijouplatz 11
10178 Berlin

Téléphone : +49 (0)30/29 77 27 20
E-mail : stefan.grob@studentenwerke.de

Notre responsable de la protection des données peut être contacté à l'adresse suivante :

E-mail : datenschutz@studentenwerke.DE

2. QUELLES SONT LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL QUE NOUS TRAITONS ET OÙ LES OBTENONS-NOUS ?

En principe, nous ne traitons que les données nécessaires au concours photo, autrement dit les types de données suivants pour les étudiants :

- Nom, prénom et coordonnées,
- Établissement d'enseignement supérieur et filière,
- Copie de la carte d'étudiant,
- Coordonnées bancaires des lauréats
- Le cas échéant, les coordonnées d'autres personnes (par exemple la déclaration de consentement des personnes photographiées).

Il s'agit en général des données que vous nous fournissez vous-même.



3. FINALITÉS ET BASES JURIDIQUES DU TRAITEMENT

Vos données seront traitées dans le but de l'exécution optimale du concours. Cela inclut également la transmission des données aux membres du jury, aux autres participants, aux co-organisateurs, aux sponsors, à la presse et aux médias. L'article 6, paragraphe 1, alinéa b du RGPD (contrat) en constitue la base juridique. En outre, ce traitement est également fondé sur l'intérêt légitime d'une exécution efficace au sens de l'article 6, paragraphe 1, alinéa f du RGPD. Votre consentement au sens de l'article 7 du RGPD constitue la base juridique des traitements individuels. Cela peut être le cas pour l'utilisation de photos ainsi que pour l'envoi de lettres d'information et d'invitations ultérieures.

Nous traitons également des données à caractère personnel pour remplir des obligations légales (par exemple des obligations comptables). L'article 6, paragraphe 1, alinéa b du RGPD en constitue la base juridique.

Pour finir, nous traitons également les données pour sauvegarder nos intérêts légitimes conformément à l'article 6, paragraphe 1, alinéa f du RGPD. Cela sert, par exemple, à optimiser nos activités administratives par recours au traitement électronique des données, afin de sauvegarder et d'archiver des données, de défendre nos droits d'utilisation et d'informer nos membres.

4. CATÉGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Au sein du Deutsches Studierendenwerk, les employés responsables du secrétariat ont accès aux données personnelles.

En dehors du Deutsches Studierendenwerk, les membres du jury et les co-organisateurs (Cnous/OFAJ) reçoivent des données personnelles de notre part. Lors des réservations d'hôtel, nous transmettons les données aux hôteliers. À la fin du concours, nous publions vos données et les transmettons par exemple aux Studentenwerke, aux Crous, au Cnous, à l'OFAJ, à la presse et aux médias. Lors du paiement des prix, nous devons transmettre des données aux banques, au bureau du conseiller fiscal et à l'administration fiscale.

Outre les destinataires susmentionnés, nous avons fait appel à des prestataires de services spécialisés pour nous assister dans nos tâches administratives, notamment des hébergeurs web, des fournisseurs de logiciels, des administrateurs système et des opérateurs de centres de données. Ces instances ont un accès partiel aux données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution de leurs services.

5. DURÉE DE CONSERVATION

Nous ne conservons les données à caractère personnel qu'aussi longtemps que cela est nécessaire pour le but recherché. Nous devons respecter les délais de conservation légaux (par exemples code de commerce, code fiscal), dont certains perdurent pendant dix ans.

Dans la mesure où des droits d'utilisation nous sont accordés, nous conservons les informations associées aussi longtemps que nécessaire, comme preuves des droits d'utilisation.



6. MISE À DISPOSITION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données demandées lors de l'inscription sont nécessaires à la participation au concours. La participation n'est pas possible sans ces données. Les coordonnées bancaires sont requises pour le paiement des gains.

7. DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

Les personnes concernées jouissent des droits suivants eu égard aux données les concernant :

- Droit d'accès à leurs données conformément à l'article 15 du RGPD,
- Droit de rectification selon l'article 16 du RGPD,
- Droit à l'effacement selon l'article 17 du RGPD,
- Droit à la limitation du traitement selon l'article 18 du RGPD,
- Droit à la portabilité des données selon l'article 20 du RGPD,
- Droit d'opposition selon l'article 21 du RGPD,
- Droit d'introduction d'une réclamation auprès d'une autorité de contrôle de la protection des données selon l'article 77 du RGPD.

En outre, en vertu de l'article 7, paragraphe 3 du RGPD, les personnes concernées ont le droit de retirer proactivement à tout moment leur consentement donné. État : 15.12.2022.